

Les C.I.D.F.F. des Pays de la Loire

CIDFF de Nantes

5 Rue Maurice Duval 44000 Nantes
Tel. 02 40 48 13 83 - Fax 02 40 48 22 80
e-mail : cidffnantes@orange.fr
N°organisme de formation : 52 44 02513 44

CIDFF du Bassin Nazairien

115 Bvd Maupertuis 44600 Saint Nazaire
Tel 02 40 66 53 08
e-mail : cidffnazairien44@orange.fr
N°organisme de formation : 52 44 05397 44

CIDFF du Maine-et-Loire

Tel/fax 02 41 86 18 04
35 Rue Saint Exupéry 49100 Angers
e-mail : cidff49@orange.fr
N°organisme de formation : 52 49 00 385 49

CIDFF de la Mayenne

89 Bvd Brune 53000 Laval
Tel 02 43 56 99 29 - Fax 02 43 67 01 07
e-mail : cidf53@wanadoo.fr
N°organisme de formation : 52 53 00 705 53

CIDFF de la Sarthe

30 Avenue Félix Geneslay 72100 Le Mans
Tel 02 43 54 10 37 - Fax 02 43 54 10 38
e-mail : cidff72@orange.fr
N°organisme de formation : 52 72 01 389 72

CIDFF de la Vendée

Résidence Lucien Valéry RDJ
15 rue Wagram - 85000 La Roche sur Yon
Tel. 02 51 08 84 84 - Fax 02 51 08 84 80
e-mail : cidff85@orange.fr
N°organisme de formation : 52 85 01 586 85



U.R. - CIDFF Pays de la Loire

9 rue des Olivettes - 44000 NANTES
Tél: 02 40 08 28 50
email : urcidffpdl@ovh.fr - urcidffpdl@orange.fr

SIRET : 327 283 768 00072 - APE 9499Z
N° Organisme de formation : 52440095044

EXPÉRIMENTATIONS

Depuis de nombreuses années, le CNIDFF et le réseau national des CIDFF ont conduit des actions pour promouvoir l'articulation des temps au sein de l'entreprise dans un objectif d'égalité entre les femmes et les hommes.

De 2011 à 2013 notamment, le CNIDFF a mené une expérimentation dans le cadre du projet TEMPS POUR TEMPS soutenu par le Fonds Social Européen dans lequel se sont impliquées les CIDFF de la Région. Par ailleurs, le Conseil Régional des pays de la Loire soutient les initiatives de l'URCIDFF en faveur de l'égalité en entreprise.

Ainsi, en Pays de la Loire, des entreprises partenaires ont bénéficié d'un appui des CIDFF pour intégrer cette thématique à leurs réflexions sur l'égalité professionnelle.

Les entreprises Restoria, Inter Cosmétiques, Le Quai, Oryon, Trait d'Union, ADC Propreté, super U, ... se sont impliquées dans cette démarche sollicitant les CIDFF à des degrés divers : information, sensibilisation, accompagnement à l'élaboration du plan d'actions.

Pour plus d'information consulter les sites :

www.tempspourtemps.org

www.orse.org

Prenons le temps d'être père/www.infofemmes.com

TEMPS POUR TEMPS

© CNIDFF / Février 2015



TEMPS POUR TEMPS

Favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Agir sur l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle

- Optimiser votre gestion des ressources humaines
- Faciliter vos recrutements
- Promouvoir l'image de votre entreprise
- Fidéliser vos salarié-e-s



Qu'est ce que l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ?

L'augmentation des temps de transport, les politiques de flux tendus, le décalage entre les horaires de travail et les horaires des modes de garde d'enfants, la gestion des congés liés à la parentalité complexifient l'atteinte de l'équilibre entre le temps privé et le temps professionnel, facteur de motivation pour les salariés.

L'articulation des temps permet d'atteindre cet équilibre, c'est pourquoi elle est fondamentale pour l'entreprise.

L'articulation des temps, un outil pour améliorer la performance de l'entreprise

Car intégrer l'articulation des temps comme outil de gestion des ressources humaines lui permet de :

- réduire l'absentéisme et le turn-over,
- réduire le stress au travail,
- allier productivité et développement social,
- attirer et fidéliser de nouveaux salariés,
- favoriser la mixité dans les équipes,
- montrer son dynamisme par des pratiques innovantes.

VOUS ÊTES...

Dirigeant-e d'entreprise ou responsable de ressources humaines ?

VOUS SOUHAITEZ...

Analyser la situation de votre entreprise au regard de ces enjeux ?

Mettre en place des actions concrètes ?

Agir sur l'égalité professionnelle dans votre entreprise ?

TEMPS POUR TEMPS

Une prestation de service pour votre entreprise qui comprend :

- une information sur l'articulation des temps et ses enjeux
- un accompagnement :
 - au diagnostic de la situation de l'entreprise en matière d'articulation des temps
 - à l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action qui en découle

Gestion des horaires

Compte-épargne temps

Crèches inter-entreprises

Conciergeries d'entreprise

Gestion des congés liés à la parentalité

Participation aux frais de garde

Télétravail

Services d'aide à domicile / CESU

Contrat égalité / mixité

